

PRESCRIPTION **BETON** CONSTRUCTION

 **Cemex** : toutes les solutions
pour construire durablement
dès la conception



eva

accompagner la
construction durable



LA DÉMARCHE SIKA AU SERVICE DES NOUVEAUX ENJEUX DE LA CONSTRUCTION EN BÉTON

EN SAVOIR +



- Solutions pour les bétons Bas Carbone
- Solutions pour l'Économie Circulaire
- Solutions Biosourcées



Présidente et directrice générale :

Florence Cayola

Directeur général adjoint :

Christophe Brillouet

direction@groupe-cayola.com



CONSTRUCTIONCAYOLA.COM

Siège social : 3, quai Conti
78430 - Louveciennes - France

Tél : +33 (0)1 30 08 14 14 - Fax : +33 (0)1 30 08 14 15

direction@groupe-cayola.com

www.constructioncayola.com

Prescription Béton est édité par la SARL
Les Éditions de la Construction au capital de 30 000 €
3, quai Conti - 78430 Louveciennes

Membre de la coopérative de la presse périodique

direction@groupe-cayola.com

Directeur de la publication : Florence Wattel

RÉDACTION

planeteb@groupe-cayola.com

Directrice de la rédaction : Florence Cayola

Rédactrice en chef : Christine Raynaud

PUBLICITÉ :

direction@groupe-cayola.com

MAQUETTE :

studio@groupe-cayola.com

IMPRESSION

Imprimerie de Compiègne, Avenue Berthelot, BP 60524,
ZAC de Mercières, 60205 Compiègne Cedex

ABONNEMENTS

abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

158 € (Tarif France) pour 5 n° / an

3, Quai Conti - 78430 LOUVECIENNES

Tél : 01 30 08 14 13

www.constructioncayola.com



Ce magazine est imprimé sur du papier à base de fibres

de bois en provenance de forêts certifiées.

N° ISNN 2650-9296 - Dépôt légal à parution.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou
partielle par quelque procédé que ce soit, faite sans
le consentement de l'auteur ou de l'éditeur est illicite
(article L 122 - 4 et L 122 - 5 du code de la propriété
intellectuelle).

Crédits photos : tous droits réservés

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
PAPIERS	COUVER- TURE	INTERIEUR
ORIGINE DU PAPIER CERTIFICATION TAUX DE FIBRES RECYCLÉES EUTROPHISATION PTOT	Belgique PEFC 0% 0,013 kg/t	Belgique PEFC 0% 0,018 kg/t



Le béton de demain sera bas, très bas, voire ultra bas carbone

Avec son caractère 100% recyclable sous forme de granulats, sa faculté à piéger le CO₂, sa capacité à construire en

hauteur et donc à limiter l'étalement

urbain, son rôle clé dans la transition énergétique en tant que constituant de socles d'éoliennes, de barrages, d'infrastructures de transport doux ... le béton est par nature un matériau répondant aux enjeux d'aujourd'hui. Alors que la RE2020 (entrée en vigueur en janvier 2022) renforce les exigences de résultats en matière de conception des bâtiments, de confort et de consommation d'énergie, la profession se mobilise pour répondre aux objectifs fixés et s'inscrit dans une logique de sobriété et d'innovation, à la fois pour décarboner voire capter le carbone, mais aussi pour répondre à des enjeux de confort. L'idée est de construire mieux avec moins. Si le béton « bas carbone » n'a pas encore de définition officielle, ni de cadre normatif ou réglementaire (des travaux sont en cours aux niveaux français et européen), il est cependant entendu qu'il correspond à un béton qui, « pour des propriétés, des performances, des qualités d'usage et une durabilité équivalente à celles d'un béton de référence », génère des émissions de gaz à effet de serre inférieures. Caractérisation sémantique arrêtée ou non, le concept est quant à lui bien reconnu. Il s'agit d'optimiser les formulations traditionnellement appliquées pour faire du béton : meilleur dosage en sable, graviers, ciment, eau et adjuvants pour plus de performance et pour un poids carbone moindre. Un minutieux travail de R&D a abouti à des solutions innovantes déjà disponibles sur le marché, et le béton bas carbone est déjà largement utilisé. Revue de détails dans Prescription Béton numéro 69.

Christine Raynaud - Rédactrice en Chef

Bonne lecture !

SOMMAIRE



38



46



48



52



56



59